LA FSU TERRITORIALE
Pas de Calais

GRILLES INDICIAIRES

Conservateurs territoriaux de bibliothèques

Filière culturelle · Catégorie A

Grilles en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiées par la FSU le 30 septembre 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

Votre carrière en un coup d'œil

3 grades · de 1 483 € à 3 817 € net par mois

GRADE 1

Élève conservateur de bibliothèques

1 483 → 1 590 €

net par mois

2 échelons · 1 an 6 mois

Conditions sur la page du grade →

GRADE 2

Conservateur de bibliothèques

1 625 → 2 774 €

net par mois

8 échelons · 15 ans 6 mois

▲ Pour y entrer

Concours externe

Concours interne (7 ans de services publics)

Au choix de l'employeur

dès le 5e échelon, 3 ans de services →

GRADE 3

Conservateur de bibliothèques en chef

2 329 → 3 817 €

net par mois

8 échelons · 12 ans

Ce que vous pouvez gagner dans chaque grade

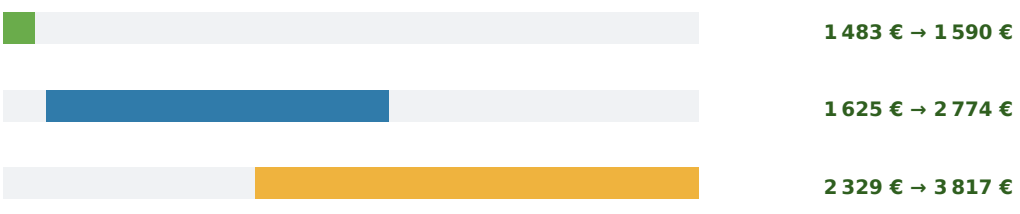

Net estimé par mois, du 1er au dernier échelon, sans les primes, pour un fonctionnaire à temps complet. Les grades se chevauchent : monter de grade, c'est surtout pouvoir aller plus haut.

Bon à savoir

- Changer de grade n'est jamais automatique : l'employeur inscrit chaque année des agents au tableau d'avancement, en s'appuyant notamment sur l'entretien professionnel.
- Les premiers échelons sont complétés jusqu'au SMIC : c'est pourquoi plusieurs grades commencent au même salaire.
- Une question sur votre avancement ou votre reclassement ? La FSU peut vous aider : fsut62.fr/contact.

Le détail de chaque grade (grille, net, suite de carrière) : Élève conservateur de bibliothèques : page 2 · Conservateur de bibliothèques : page 3 · Conservateur de bibliothèques en chef : page 4.

LA FSU TERRITORIALE
Pas de Calais

GRILLE INDICIAIRE

Élève conservateur de bibliothèques

Conservateurs territoriaux de bibliothèques · Filière culturelle · Catégorie A

Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · données contrôlées le 30 septembre 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
2	**1 867 € → 2 004 €** indemnité SMIC comprise	**1 483 € → 1 590 €**	**1 an 6 mois**

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an	416	377	**1 855,89 €*** + 11,13 € pour atteindre le SMIC	**1 482,53 €**	
2e	6 mois	459	407	**2 003,57 €**	**1 590,23 €**	+107,70 €

En résumé : du 1er au 2e échelon, le net estimé passe de 1 483 € à 1 590 €, soit 108 € de plus en 1 an 6 mois.

* Ce traitement est inférieur au SMIC : une indemnité le complète chaque mois (montant indiqué dessous). Elle ne compte pas pour la pension de la CNRACL ; elle cotise seulement à la retraite additionnelle (RAFP).
Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Et la suite de carrière ?

Les conditions d'accès et d'avancement de ce grade n'ont pas encore été vérifiées par la FSU. Retrouvez les informations à jour sur la page en ligne.

LA FSU TERRITORIALE
Pas de Calais

GRILLE INDICIAIRE

Conservateur de bibliothèques

Conservateurs territoriaux de bibliothèques · Filière culturelle · Catégorie A

Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · données contrôlées le 30 septembre 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
8	**2 048 € → 3 495 €**	**1 625 € → 2 774 €**	**15 ans 6 mois**

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
Stage 1	1 an	470	416	**2 047,88 €**	**1 625,40 €**	
2e	2 ans	510	444	**2 185,72 €**	**1 734,80 €**	+109,40 €
3e	2 ans	551	473	**2 328,48 €**	**1 848,10 €**	+113,30 €
4e	2 ans 6 mois	605	514	**2 530,31 €**	**2 008,31 €**	+160,21 €
5e	2 ans 6 mois	659	555	**2 732,14 €**	**2 168,50 €**	+160,19 €
6e	2 ans 6 mois	713	596	**2 933,98 €**	**2 328,70 €**	+160,20 €
7e	3 ans	787	653	**3 214,58 €**	**2 551,40 €**	+222,70 €
8e	fin de grille	862	710	**3 495,18 €**	**2 774,12 €**	+222,72 €

En résumé : du Stage 1 au 8e échelon, le net estimé passe de 1 625 € à 2 774 €, soit 1 149 € de plus en 15 ans 6 mois.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Concours externe
- Concours interne, après 7 ans de services publics

Et après ?

Grade suivant : **conservateur de bibliothèques en chef**

Sa grille se termine à 3 817 € net estimé, soit 1 043 € de plus qu'à la fin de ce grade.

- Au choix de l'employeur : dès le 5e échelon, après 3 ans de services

L'avancement de grade n'est jamais automatique : l'employeur doit vous inscrire au tableau d'avancement.

LA FSU TERRITORIALE
Pas de Calais

GRILLE INDICIAIRE

Conservateur de bibliothèques en chef

Conservateurs territoriaux de bibliothèques · Filière culturelle · Catégorie A

Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · données contrôlées le 30 septembre 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
8	2 934 € → 4 810 €	2 329 € → 3 817 €	12 ans

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an	713	596	**2 933,98 €**	**2 328,70 €**	
2e	2 ans	792	656	**3 229,35 €**	**2 563,13 €**	+234,43 €
3e	2 ans	883	725	**3 569,02 €**	**2 832,72 €**	+269,59 €
4e	2 ans	977	797	**3 923,46 €**	**3 114,04 €**	+281,32 €
5e	3 ans	1027	835	**4 110,52 €**	**3 262,51 €**	+148,47 €
6e	1 an	HEA	–	**4 405,89 €**	**3 496,95 €**	+234,44 €
6 - chevron 2	1 an	HEA2	–	**4 578,19 €**	**3 633,70 €**	+136,75 €
6 - chevron 3	fin de grille	HEA3	–	**4 809,56 €**	**3 817,33 €**	+183,63 €

En résumé : du 1er au 6 - chevron 3 échelon, le net estimé passe de 2 329 € à 3 817 €, soit 1 489 € de plus en 12 ans.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade de conservateur de bibliothèques

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.